

Ordonnance du roi du 3 août 1755 pour suspendre la délivrance des congés d'ancienneté, qui avoit été réglée par celle du premier mai dernier

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du roi du 3 août 1755 pour suspendre la délivrance des congés d'ancienneté, qui avoit été réglée par celle du premier mai dernier

Auteur(s) : France 1750

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1755]